

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2023 B 25701

Numéro SIREN : 895 086 742

Nom ou dénomination : LEGZIRA

Ce dépôt a été enregistré le 17/04/2024 sous le numéro de dépôt 56816

LEGZIRA
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 120 rue des Dames
75017 PARIS
895 086 742 RCS PARIS

EXTRAIT DU
PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 18 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 18 mars,
A 18 heures,

Monsieur Reda TARMOUSSI,
demeurant 120 Rue des Dames, 75017 PARIS,

Associé unique et Président de la société LEGZIRA,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Reda TARMOUSSI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

-
-
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
-
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

.....

DEUXIEME DÉCISION

.....

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

RT

QUATRIEME DÉCISION

.....

CINQUIEME DÉCISION

.....

SIXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Extrait certifié conforme
Reda TARMOUSSI
Associé unique et Président

